

La fintech b-Sharpe mise sur la démocratisation du change de devises

Avec une croissance de près de 100% pour l'exercice 2017, l'entreprise genevoise confirme son positionnement sur un marché en pleine expansion.

LEILA UEBERSCHLAG

Permettre aux PME et aux particuliers de changer de l'argent à taux réduit: c'est la mission de la plateforme b-Sharpe. Basée à Genève, la fintech compte aujourd'hui plus de 5500 clients et affiche un taux de croissance de 96,6% pour l'année écoulée.

Le service offert par b-Sharpe est né du constat que les particuliers et les PME paient une prime injustifiée pour leur accès à de simples opérations de change par rapport aux grandes institutions type multinationales qui ne s'acquittent, quant à elles, quasiment d'aucuns frais.

«En tant que cambiste, j'ai effectué de nombreuses opérations sur les changes qui m'ont amené à réaliser les marges que prenaient les banques, alors que les spéculateurs pouvaient avoir accès à des taux bien plus intéressants», commente Jean-Marc Sabet, CEO et fondateur.

La fintech propose, depuis 2013, des paiements internationaux à des taux dont la marge est réduite d'environ deux tiers par rapport aux intermédiaires traditionnels. «Sur l'euro - francs suisse, nous démarrons à 0,5% et notre marge est dégressive en fonction du montant qui va être traité. Pour les grosses transactions, nous ar-



JEAN-MARC SABET. CEO et fondateur de b-Sharpe.

rivons à être à six points du taux interbancaire», détaille-t-il.

Avant de fonder sa propre société, Jean-Marc Sabet a travaillé pour différents établissements bancaires et a participé à la création de Synthesis Bank en 1999 (rachetée fin 2007 par Saxo Bank). Quand il lance b-Sharpe en 2006, la société est d'abord active dans la gestion de fortune spécialisée sur le change de devise. «En 2011, avec la crise de la dette dans la zone euro, le marché des changes devenait de plus en plus manipulé. Cela a été une vraie impulsion pour créer quelque chose de

différent, un nouveau service win-win pouvant profiter aussi bien aux clients qu'à la société», confie-t-il. B-Sharpe se repositionne donc en 2012 pour adopter le modèle d'affaires qu'elle connaît aujourd'hui.

Boom depuis l'abandon du taux plancher

«Les débuts ont été relativement difficiles, car les gens qui désiraient faire du change ne pensaient pas pouvoir s'adresser à d'autres acteurs que les banques ou les bureaux dédiés à cet effet», relève le CEO. «Il a fallu se faire

connaître et gagner la confiance d'un public peu habitué à utiliser de tels services.»

Pour y parvenir, la sécurité a été un élément clé. B-Sharpe a donc assuré toutes les transactions contre la fraude et le hacking jusqu'à trois millions de francs. «Depuis 2015, nous connaissons une forte croissance», note-t-il. «Après l'abandon du taux plancher par la BNS, nous avons été approchés par de nombreux privés.» Si la clientèle de b-Sharpe était initialement composée d'early adopters et d'entreprises, elle compte désormais aussi bien des PME que de particuliers, principalement des frontaliers ou des expatriés. «Ce type de service se démocratise et la tendance ne va faire que grandir dans les années à venir», assure Jean-Marc Sabet.

La société, qui compte sept collaborateurs, traite actuellement plus de 20 devises et garantit des transactions allant de quelques minutes à 48 heures au maximum. Si le franc, l'euro, le dollar et la livre sterling sont les monnaies les plus courantes, Jean-Marc Sabet observe une demande de plus en plus forte pour les devises chinoises et japonaises. En 2018, l'objectif poursuivi par b-Sharpe est d'effectuer les démarches auprès de l'Autorité fédérale

d'assurance des marchés financiers (Finma) afin d'obtenir une licence bancaire dite «light», ce qui lui permettra de renforcer sa crédibilité. «Nous allons également étendre nos activités à la Suisse alémanique et au Tessin, avec l'ouverture de deux bureaux. La société envisage aussi un développement européen.

Un marché concurrentiel

Les concurrents directs de b-Sharpe demeurent les banques et les bureaux de change, car ce sont eux qui captent aujourd'hui «tout le volume opérationnel». Dans le secteur fintech, la concurrence se situe surtout au Royaume-Uni, avec des sites tels que TransferWise ou encore Travelex (détenue par le géant Western Union). «Nous ne jouons pas, sur le même terrain que les fintech britanniques», relève Jean-Marc Sabet. «La Finma, à juste titre, est beaucoup plus restrictive sur la loi anti-blanchiment», ajoute-t-il. «Il est cependant nécessaire de trouver un juste milieu, car dans certains cas on en fait trop. Mais, de manière générale, la Finma a été très réactive avec l'institution de nouvelles règles relatives aux fintech pour encourager la création d'entreprises et faire en sorte que la place financière suisse ne reste pas en retrait.» ■

2017: record de création d'entreprises

La «Crypto-Valley» de Zoug a en particulier participé à cette hausse. En Suisse romande, le Valais s'est démarqué.

La création d'entreprises ne s'est jamais aussi bien portée en Suisse qu'en 2017. Elles ont été 43.416 à voir le jour l'année dernière, un record, relève la plate-forme Startups.ch. Par rapport à 2016, l'augmentation a été de plus de 5%. Elle s'explique notamment par l'engouement pour les cryptomonnaies et les technologies relatives aux blockchains, selon Startups.ch.

Ces nouvelles technologies ont servi le canton de Zoug, champion suisse en la matière de création d'entreprises avec un boom de 19,8% l'an dernier. «Zoug s'est fait un nom dans le secteur, par exemple en acceptant le paiement de taxes en bitcoins», remarque Michele Blasucci, fondateur et directeur de Startups.ch. De toutes les nouvelles sociétés fondées en Suisse en 2017, 5,1% l'ont été dans le canton de Suisse centrale, souvent surnommée «Crypto-Valley».

Valais en verve

D'autres cantons ont brillé par leur fibre entrepreneuriale l'an dernier, à commencer par le Valais, qui a affiché une progression de 10,3% de nouvelles entreprises. Argovie (+7,5%) et Zurich (+5,7%) se sont aussi distingués par leur dynamisme.

En vogue, les substituts du tabac, et notamment les produits CBD (pour cannabidiol), ont aussi largement contribué à la création de sociétés dans toute la Suisse. «Chaque semaine sur notre plateforme, nous avons enregistré deux à trois nouvelles entreprises actives dans les produits CBD», constate Michele Blasucci.

Parmi les perdants, le Tessin a été le canton le moins bien loti avec une baisse de 7,5%. «Le Tessin a longtemps profité des structures fiscales défavorables de l'Italie. Un phénomène qui s'estompe avec l'échange d'informations», note Michele Blasucci. — (ats)

Nebag soutenu par la mue de Thurella vers le segment des boissons bio

NON COTÉ. La valeur intrinsèque de la société de participation zurichoise a augmenté de 12% en 2017, grâce à la revalorisation du groupe thurgovien.

PIOTR KACZOR

Centrée sur les entreprises non cotées, la société de participation Nebag, a fait état mercredi d'une augmentation de 6,5% de sa valeur intrinsèque au cours de l'année 2017, portant celle-ci à 97,27 millions de francs ou 10,65 francs par action. En tenant compte d'une réduction de la valeur nominale de 70 centimes par titre, le titre affiche même une performance annuelle de 12,2%. La contribution principale à cette augmentation de valeur réside, à hauteur de près de 10 millions de francs, dans la revalorisation de la participation dans la société thurgovienne de production et de distribution de cidre doux et de jus de fruits Thurella AG, dans laquelle Nebag détient une part de 30%.

Coopérative transformée

Thurella est née en 2002 de la transformation de la coopérative réunissant les organes de ventes des cidreries de Suisse orientale. Mais une phase de pertes majeures a nécessité en 2009 des restructurations importantes, liées à une augmentation de capital assortie de droits de souscription pour les actionnaires et les créan-

PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES DE NEBAG			
En millions de francs	Capital investi	Performance en 2017 (rendement total)	Part dans la société (capital et voix)
Biella-Neher Holding AG	4,91	2,78	13,08%
Plaston Holding AG	6,23	0,40	16,96%
Thurella AG	17,49	9,94	30,04%
Usines Métallurgiques de Vallorbe SA	2,27	-0,10	9,38%
Nebag			

ciers obligataires de la société. Avec à la clé une simplification des structures juridiques, Nebag a apporté une contribution déterminante au redressement de la société, aujourd'hui exclusivement centrée sur les jus de fruits, légumes et mélanges biologiques. Y compris avec son enseigne Biotta qui a continué à gagner des parts de marché et de nouveaux consommateurs avec ses jus de légumes ou cocktails combinés fruits et légumes. En misant sur l'innovation et sur le développement de la distribution pour contrer les effets de la pression sur les prix et du tourisme

d'achat. Ce qui a permis à la société de renouer avec la croissance des exportations en 2016. Essor qui a cependant été quelque peu freiné au premier semestre 2017, en particulier en Chine. Même si la filiale allemande GESA a affiché une croissance supérieure à la moyenne au premier semestre 2017.

Après avoir été cotées sur la plateforme des valeurs secondaires de la Bourse de Berne depuis juin 2006, les actions Thurella se traitent depuis août 2014 sur la plateforme OTC-X de la BC de Berne, où le titre tend à stagner autour de 140 francs depuis dé-

but juillet 2017, en hausse malgré tout de 25% depuis fin 2016 et de plus de 40% depuis fin 2015. Ainsi que l'illustre le tableau ci-contre, Nebag compte actuellement quatre participations stratégiques qui ont dégagé l'an dernier une performance positive, à l'exception des Usines Métallurgiques de Vallorbe, dont Nebag contrôle un peu plus de 9% du capital et des droits de vote, et dont la valeur, qui se négocie de gré à gré (OTC), a enregistré une évolution légèrement négative l'an dernier.

Bonne performance du groupe Biella

En termes relatifs, la participation de 13% détenue dans le groupe d'articles de bureaux Biella-Neher Holding, également coté sur la plateforme OTC-X de la BC de Berne, a aussi dégagé une forte performance, près de 2,8 millions de francs rapportés à 4,9 millions de capital investi. Le plus gros producteur d'articles de bureau de Suisse, basé à Brügg, près de Bienne, qui se présente comme l'inventeur du classeur fédéral, a annoncé le mois dernier le lancement de la version numérique de ce classeur: SimplyFind Data Safe», une solution «cloud» 100%

suisse. En 2016, le groupe a augmenté son bénéfice de 10% à 2,2 millions de francs, pour un chiffre d'affaires cependant réduit à 133,3 millions de francs en raison des désinvestissements (vente et fermeture d'activités non rentables) opérés l'année précédente.

Plaston attend le rebond

Enfin, les participations stratégiques de Nebag comprennent aussi une part de près de 17% dans la société saint-galloise Plaston Holding. Cette dernière produit des systèmes de conditionnement en matériaux synthétiques pour le secteur de l'outillage électrique (clients Hilti, Bosch, etc.) et ainsi que sous l'enseigne de sa filiale Boneco - des humidificateurs et purificateurs d'air. Ces dernières années, Plaston a plus d'une fois déçu ses actionnaires et a dû revoir à la baisse ses plans de croissance. Le titre, négocié sur OTC-X, se traite ainsi nettement en dessous de sa valeur intrinsèque. En plus de ses participations stratégiques (30,9 millions de francs), Nebag détient aussi des participations financières (31,6 millions, y compris dans quelques sociétés cotées sur SIX) ainsi que des participations dites «autres».

BASILEA: lancement d'études de phase I

Basilea Pharmaceutica a lancé les études cliniques de phase I pour son produit BAL101553 dans l'indication contre le glioblastome nouvellement diagnostiqué. La société bâloise conduira les tests en collaboration avec l'US Adult Brain Tumor Consortium, a-t-elle indiqué hier. Le premier patient a été traité avec l'anticancéreux de Basilea afin de déterminer la sécurité et la tolérabilité du produit candidat, utilisé en thérapie combinée avec des radiations contre le glioblastome nouvellement diagnostiqué. Les patients traités dans le cadre de cette étude présentent une sensibilité réduite aux chimiothérapies standards au témozolomide, d'après le communiqué publié par l'entreprise. Le glioblastome nouvellement diagnostiqué est une tumeur cérébrale primitive. — (awp)